

Questions orales

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, nous avons doublé le nombre des employés affectés à la résorption de l'arriéré. Il devrait donc y avoir sous peu une amélioration de ce côté-là.

M. le vice-président: J'accepterai deux questions du député de Glengarry—Prescott—Russell et une du député de Saint-Jean-Est.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre d'État chargé des Finances a trait aux taux d'intérêt qui depuis hier ont augmenté.

Comment le ministre pourrait-il justifier cette hausse de 9,17 p. 100 à 9,49 p. 100 des taux d'intérêt, hausse qui a incité les banques à porter à 11,75 p. 100 les taux d'intérêt applicables aux hypothèques de cinq ans? Cela représente un taux d'intérêt réel de quelque 8 p. 100. Comment le ministre pourrait-il justifier l'imposition de taux d'intérêt réels supérieurs à ce qu'ils étaient au plus creux de la récession économique?

● (1200)

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je m'étonne que le député évoque cette époque où les taux d'intérêt étaient supérieurs à 20 p. 100. Le gouvernement libéral éprouvait les pires difficultés à appliquer une politique monétaire.

Le gouvernement tient à maîtriser le très fort taux de croissance dans notre pays afin d'éviter qu'il ne s'emballe dans une poussée inflationniste. C'est la raison d'être de notre action.

M. Boudria: Monsieur le Président, je me réjouis de ce que la situation économique dans la région du ministre, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même hier, soit on ne peut plus florissante. Malheureusement, dans ma propre région et dans celle de beaucoup de mes collègues, elle ne l'est pas encore.

[Français]

LES RÉGIONS DÉSAVANTAGÉES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'aimerais donc poser la question suivante au ministre d'État (Finances). Depuis la venue au pouvoir du gouvernement conservateur, des programmes de développement régional tels l'OCRI, le Programme de développement industriel régional et plusieurs autres ont été abolis, alors que les taux réels d'intérêt sont très élevés, dans le moment. De quelle façon les régions désavantagées de notre pays peuvent-elles se sortir de la difficulté dans laquelle elles sont en ce moment, avec une telle politique?

[Traduction]

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, arrêtons-nous un instant à la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell et réfléchissons à la sorte de politique monétaire dont elle a besoin. Elle n'a sûrement pas besoin d'une politique monétaire éphémère et à court terme qui maintienne les taux d'intérêt au plus bas et aboutisse d'abord à une surchauffe de l'économie, puis à une situation d'hyperinflation. Ce n'est pas là ce dont cette région a besoin.

M. Boudria: Comment le ministre peut-il parler de surchauffe de l'économie quand le taux de chômage atteint 12 p. 100!

M. Hockin: Avec son taux de chômage de 12 p. 100, elle a besoin d'excellentes perspectives de croissance à court terme, à moyen terme et à long terme, et c'est là l'objectif que poursuit cette politique monétaire.

M. le vice-président: J'invite le député de Saint-Jean-Est à poser la dernière question.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES MICMACS DE CONNE RIVER—L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU CHEF

M. Jack Harris (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes ou à quiconque parle en son nom aujourd'hui.

Au cours d'une assemblée tribale tenue les 3 et 4 mai dernier par les Micmacs de Conne River, le chef d'alors a accepté une motion de défiance et a donné son appui au nouveau chef élu. Une semaine plus tard, le ministre des Affaires indiennes, faisant fi de toute notion de démocratie et d'autonomie administrative des Indiens, a rétabli l'ancien chef dans ses fonctions, après qu'il eut occupé les bureaux de la bande. Cette ingérence a causé de sérieux troubles auxquels seul le ministère peut mettre un terme.

Le gouvernement peut-il donner l'assurance aux Micmacs que le ministère des Affaires indiennes respectera la décision que l'assemblée tribale prendra à la réunion qui se tiendra demain à Conne River?

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député d'avoir posé une question sur cette affaire délicate.

J'ai en main une lettre datée d'aujourd'hui au chef Michael Joe disant qu'une assemblée se tiendra demain conformément au règlement 1-87 de la bande, qu'un préavis suffisant a été donné et qu'une pétition a été signée par au moins 51 p. 100 des électeurs. Si cela est exact, le ministre et le ministère seront disposés à accepter le résultat de cette réunion. Nous demandons que la lettre soit affichée bien en vue demain, à l'intention de toutes les parties intéressées.